

L'Allemagne suspend à son tour le maïs transgénique de Monsanto

© 14/04/2009 |  Terre-net Média

L'Allemagne a annoncé mardi qu'elle suspendait la culture du maïs génétiquement modifié MON810 de Monsanto, rejoignant ainsi cinq autres pays européens, contre l'avis de la Commission européenne.

La ministre de l'Agriculture Ilse Aigner a justifié cette décision par la possibilité que cette semence Ogm (organisme génétiquement modifié), fabriquée par le géant agro-industriel américain Monsanto, puisse présenter des dangers pour l'environnement.

«*Ce n'est pas une décision politique. Elle a été prise dans l'intérêt de l'environnement (...) nous avons mené une étude rigoureuse pour peser le pour et le contre*», a-t-elle argumenté au cours d'une conférence de presse. La ministre a notamment expliqué cette décision par «*de nouveaux éléments scientifiques*», en l'occurrence «*deux nouvelles études*» qui avaient amené le Luxembourg à prendre une décision comparable fin mars.

Ces études mettaient en évidence des incidences de la culture du MON810 sur des organismes «*non-cibles*», qui n'avaient pas été étudiés jusque-là, a ajouté le responsable des technologies génétiques au ministère de l'Agriculture, Wolfgang Köhler, citant en exemple les papillons et les coccinelles.

Le MON810 est le seul Ogm cultivé en Europe



En 2008, 4.000 hectares de maïs transgéniques ont été cultivés en Allemagne, et pour 2009 des cultures sur 3.700 hectares avaient été autorisées, soit environ 0,2% de la surface de maïs cultivée dans le pays.

Le MON810 est le seul Ogm cultivé dans l'UE. Il y a été homologué en 1998, pour dix ans. Le renouvellement de cette autorisation est en cours d'évaluation. Seule une décision de la Commission, soutenue par une majorité qualifiée d'Etats de l'UE, pourrait mettre fin à la décision allemande.

Or, les ministres de l'Environnement ont mis leur veto début mars à une proposition de la Commission visant à contraindre l'Autriche et la Hongrie à revenir sur des interdictions semblables.

Ce vote était une très bonne nouvelle pour la France et la Grèce: elles peuvent maintenant espérer que leurs interdictions de cultiver ce maïs, qui doivent être soumises prochainement au vote des pays de l'UE, seront maintenues.

*En 2008, 4.000 hectares de maïs transgéniques ont été cultivés en Allemagne.
(© Terre-net Média)*